

Rapport public Parcoursup session 2022

Ecole Universitaire de premier cycle - Campus d'Orsay Université Paris-Saclay - Licence - Portail Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Tronc Commun STAPS (35405)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2022.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Ecole Universitaire de premier cycle - Campus d'Orsay Université Paris-Saclay - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Tronc Commun STAPS - Accès Santé (35406)	Jury option Santé	Tous les candidats	20	1795	148	254	14	3

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS) :

* Disposer de compétences scientifiques

Les études en STAPS comportent en effet des enseignements scientifiques pluridisciplinaires (sciences de la vie, sciences humaines et sociales). Les étudiants doivent être en mesure d'assimiler ces contenus et de construire un raisonnement à partir de concepts scientifiques.

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté

Les études en STAPS demandent en effet fréquemment aux étudiants de rédiger des documents de synthèse ou des mémoires et d'en assurer la présentation orale. Par ailleurs, de nombreux étudiants s'orientent vers la présentation de concours, dans lesquelles les compétences rédactionnelles sont essentielles. Il s'agit donc de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser des informations.

* Disposer de compétences sportives

Les études en STAPS comportent une part importante de pratique sportive. Il semble donc nécessaire au préalable, en tant que pratiquant, de posséder une expérience régulière et diversifiée dans les activités physiques et sportives.

* Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilité collective, associative ou citoyenne

Le domaine professionnel auquel préparent les études en STAPS renvoie en effet majoritairement aux métiers de l'enseignement, de l'éducation, de l'entraînement, de l'accompagnement des personnes ou de la réhabilitation, dans lesquels l'intervenant est responsable de la sécurité du public qui lui est confié, et garant de l'éthique et des valeurs qu'il transmet. De ce fait, l'exercice préalable de fonctions d'animation, d'encadrement, de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes constitue un atout.

Ces attendus décrivent les compétences favorables à la réussite en Licence STAPS. Ils ne sont pas hiérarchisés, les compétences étant toutes considérées d'égale importance. Comme il y a plusieurs manières de réussir en STAPS, un attendu faiblement développé peut être compensé par d'autres.

Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : entraînement sportif
Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : activité physique adaptée et santé
Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : management du sport
Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : éducation et motricité

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La Licence Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportive est une formation préparant aux métiers du sport, de l'activité physique et/ou de la santé. Les étudiants reçoivent une formation à la pratique sportive ainsi qu'une formation scientifique pluridisciplinaire (sciences de la vie, sciences humaines et sociales), une formation méthodologique (langue, statistiques, informatique), et une formation professionnelle dans le cadre du parcours choisi.

Les étudiants inscrits en Licence Accès Santé (LAS) - STAPS suivront des enseignements complémentaires (mineure santé) à leur Licence STAPS afin de préparer une orientation dans les filières de santé : médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

A la suite d'un pré-traitement algorithmique, tous les dossiers ont été relus pour :

- * Vérifier que les résultats des candidats étaient bien saisis
- * Vérifier la bonne codification par les candidats et correction si besoin des compétences sportives annoncées (domaine 3) et de leurs compétences d'encadrement et leurs compétences civiques et citoyennes (domaine 4)
- * Lecture des documents complémentaires pour vérifier que le candidat n'a rien oublié lors de la constitution de son dossier et la codification de ses compétences
- * Correction des informations obtenues à la suite de l'extraction des données via la plateforme Parcoursup

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux rappelle qu'un projet d'études universitaires se construit sur un temps long et non à la dernière minute. Cette construction impose une réflexion et une mise en œuvre sur plusieurs points :

Une bonne connaissance des études en STAPS et des différentes mentions. De plus, le candidat ne confondra pas les études en STAPS et la pratique sportive personnelle en club.

Une première réflexion sur son projet professionnel, même s'il pourra évoluer au cours de ses études.

Une anticipation de ces études universitaires par le choix cohérent des spécialités et options au lycée et dans ses engagements personnels, afin de se préparer et faire la preuve de réelles aptitudes et compétences dans les pratiques physiques, sportives ou artistiques, d'avoir pris en compte que les études en STAPS sont scientifiques (sciences de la vie, sciences humaines et sciences sociales), s'être engagé dans des pratiques d'encadrement, civiques et citoyennes dans le cadre associatif et/ou à l'association sportive.

De nombreux candidats ne sont pas suffisamment vigilants lors de la constitution de leur dossier trop souvent construit dans l'urgence malgré les informations qu'ils ont pu recevoir dans leurs établissements scolaires. La commission d'examen des vœux pour l'entrée recommande aux candidats :

De vérifier la bonne saisie de l'ensemble de leurs résultats scolaires.

De lire attentivement les éléments descriptifs des domaines de compétences 3 et 4 afin de codifier correctement leurs compétences dans ces domaines.

De renseigner avec une réelle attention l'ensemble des rubriques permettant de décrire leurs activités et centres d'intérêts. Trop de candidats semblent considérer à tort que ces rubriques sont accessoires voire ne les renseignent pas.

De porter une égale attention à la rédaction du projet de formation et de ne pas hésiter à lui adjoindre des justificatifs. Dans tous les cas, les candidats éviteront les lettres-types qui n'apportent aucune information réelle sur leur projet.

Enfin, la commission d'examen des vœux conseille aux candidats de participer aux journées portes ouvertes de la faculté, les forums organisés localement ou à solliciter si besoin des entretiens d'informations auprès des responsables pédagogiques de la faculté.

La Commission d'examen des vœux porte une vigilance particulière au projet de l'étudiant qui s'oriente vers les formations en santé. Le dossier du candidat devra mettre en avant une capacité à travailler en autonomie. Ces formations en santé excluent les études de kinésithérapie pour ce qui concerne notre établissement pour la première année.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats dans les matières scientifiques	Notes dans les matières scientifiques	Notes dans les matières scientifiques : bulletins de premières et de terminales .	Essentiel
	Résultats dans les matières littéraires	Notes dans les matières littéraires	Notes dans les matières littéraires : bulletins de premières et de terminales .	Essentiel
	Niveau de compétence sportive	Notes en éducation physique et sportive (EPS) et éléments de preuve de niveau de pratique sportive scolaire (association sportive scolaire) et extrascolaire.	Notes en éducation physique et sportive (EPS) par bulletins de premières et de terminales et éléments de preuve de niveau de pratique sportive scolaire (association sportive scolaire) et extrascolaire (niveau fédéral par exemple)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail - Capacité à s'organiser	Capacité à réussir dans la formation à l'aide d'outils méthodologiques personnalisés	Élément d'appréciation de la Fiche Avenir sur le profil des candidats renseignés par l'équipe éducative	Complémentaire
Savoir-être	Autonomie- Investissement	Méthode de travail	Fiche Avenir - Avis du chef d'établissement sur la cohérence des vœux formulés et la capacité à réussir des candidats	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Motivation sur les métiers du sport et de la santé - Capacité à réussir dans la formation - Capacité à s'organiser - Connaissance des débouchés de	Fiche Avenir - Projet de formation motivé	Important

		la formation - Connaissance des exigences de la formation - Adéquation du projet aux débouchés de la formation		
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen et / ou associatif	Engagement citoyen - Engagement associatif - Pratique sportive à l'AS et en club	Rubrique "activités et centres d'intérêt" du dossier Parcoursup - Qualification d'animation et d'encadrement - Qualification en arbitrage, jeunes juge... - Qualification en secourisme et sauvetage - Expériences compétences civiques, citoyennes, défense, protection civile, engagement associatif... - Expériences et implications dans des évènements et organisations collectives dans le cadre scolaire (TPE, activités interdisciplinaires, projet divers, AS) ou extrascolaire	Essentiel

Signature :

Estelle IACONA,
Président de l'établissement Ecole Universitaire de premier cycle - Campus d'Orsay Université Paris-Saclay